

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION
DU COMITÉ DE SUIVI DES TRAVAUX DE PÉTROLIA À HALDIMAND
Réunion tenue le 8 décembre 2015 à Gaspé, à l'Hôtel de Ville (Salle de régie)

Étaient présent(e)s :

Membres corporatifs

<i>M. Jean-François Belleau</i>	<i>Pétrolia</i>
<i>Mme Marie-Claude Costisella</i>	<i>Pétrolia</i>
<i>M. Pierre Houle</i>	<i>Pétrolia</i>
<i>M. Olivier Nollet</i>	<i>Chambre de commerce et de tourisme de Gaspé</i>
<i>M. Ghislain Smith</i>	<i>Ville de Gaspé</i>
<i>M. Jocelyn Villeneuve</i>	<i>Ville de Gaspé</i>

Membres-citoyens

M. Wayne Ste-Croix

Représentants gouvernementaux

M. Bruno Lachance *Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN)*

Étaient absents :

<i>M. Donald Bourgouin</i>	<i>citoyen</i>
<i>M. Yannick Desbiens</i>	<i>Conseil régional de l'environnement de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine</i>
<i>M. Pascal Caron-Savard</i>	<i>MRC de La Côte-de-Gaspé</i>
<i>M. Marco Bossé</i>	<i>Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques (MDDELCC)</i>

Était invitée :

Mme Diane Jalbert, Coopérative Les Indispensables

Ordre du jour (tel qu'adopté)

1. Ouverture de la réunion;
2. Nomination d'un président de réunion;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Informations sur les travaux de nettoyage du puits par les représentants de Pétrolia;
5. Questions des membres du comité;
6. Retour sur la dernière rencontre :
 - 6.1 Lecture et suivi du compte rendu de la réunion du 25 août 2015 à Gaspé;
7. Intérêt et viabilité du comité de suivi;
8. Demande d'un BAPE – suivi des représentants de la Ville;
9. Création du site internet;
10. Discussion sur les buts et objectifs du comité;
11. Autres sujets;
12. Date de la prochaine rencontre;
13. Clôture de la rencontre.

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

La réunion est déclarée ouverte à 19 h 6. Les présences sont enregistrées.

Diane Jalbert de la Coopérative Les Indispensables agira comme secrétaire de la rencontre.

2. NOMINATION D'UN PRÉSIDENT DE RÉUNION

Wayne Ste-Croix agira comme président de la réunion.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Ste-Croix fait lecture de l'ordre du jour et demande s'il y a des ajouts ou des modifications à celui-ci.

Suite aux discussions, il est convenu de modifier l'ordre du jour de la façon suivante :

- Au point 7. « Remplacement d'Ilu Bernard », et à la suite de la démission de Geneviève Giguère également, Olivier Nollet demande de modifier le titre de ce point pour « Intérêt des membres au comité de suivi »;
- Il est convenu de laisser le point 11. « Autres sujets » ouvert.

4. INFORMATIONS SUR LES TRAVAUX DE NETTOYAGE DU PUIS PAR LES REPRÉSENTANTS DE PÉTROLIA

Jean-François Belleau présente Pierre Houle qui informera les membres du comité des différents travaux de nettoyage du puits depuis leur présentation en août dernier par M. Jean-Yves Laliberté.

Il mentionne que suite de la mise en production, par pistonnage et avec une pompe, des données de production ont révélé qu'une partie du fluide de forage, dont la densité est élevée, est demeurée dans le puits. Avant d'entreprendre un essai de production de longue durée, ne pouvant pas excéder 240 jours, selon la nouvelle réglementation, ils devaient s'assurer que le puits avait été nettoyé au préalable. Pour réaliser ce nettoyage, Pérolia devait insérer un tube appelé « Coil Tubing » jusqu'au fond du drain horizontal de 2000 mètres afin d'y injecter de l'azote qui, en remontant vers la surface, pousserait tout le fluide de forage hors du puits. Cette façon de procéder ferait en sorte que le puits s'autonettoierait de lui-même sur toute sa longueur permettant ainsi de débiter l'essai de production.

Un nettoyage à l'azote a été utilisé au puits d'Haldimand, car ce dernier mesure 2000 mètres et que la méthode par bouchons mécaniques, par compression, ne pouvait être réalisée. Mais pourquoi un nettoyage à l'azote :

- L'azote est contenu dans l'air que nous respirons (22 % Oxygène et 78 % Azote);
- On produit l'azote à partir de la liquéfaction de l'air;
- À l'état gazeux, l'azote est inerte;
- À l'état liquide (-195,79 °C), l'azote est non corrosif, sans odeur, sans couleur et sans goût;

- C'est le fluide tout indiqué pour repousser le fluide de forage restant dans le puits sans endommager le réservoir.

Il y a eu 2 nettoyages à l'azote : le premier le 21 novembre et le second le 24 novembre. Ces nettoyages ont permis de récupérer 11,59 m³ lors du premier nettoyage et 14,59 m³ lors du second. Les deux séquences de nettoyage du puits à l'azote ont révélé :

- Les limitations de cette méthode dans le cas d'un puits subhorizontal;
- Le nettoyage complet du puits a été partiellement réalisé; et
- Le fluide de forage haute densité à base de carbonate de calcium a envahi le réseau de fractures naturelles et devrait être dissous à l'acide.

Il faut donc compléter le nettoyage et remédier au colmatage des fractures naturelles, il y aura une étape additionnelle au programme de complétion. L'étape additionnelle consistera à remplir le puits d'un mélange d'eau et d'acide (15 %) afin de dissoudre le carbonate de calcium du fluide de forage ayant colmaté les fractures naturelles. Les étapes du programme d'acidification sont les suivantes :

- Remplir le puits du mélange d'eau et d'acide (70 m³);
- Pousser environ 3 m^{in 3 s} de ce fluide vis-à-vis chacune des 5 zones de fractures naturelles observées sur les diagraphies (15 m^{in 3 s});
- Laisser agir le mélange le temps nécessaire pour dissoudre le carbonate de calcium jusqu'à ce que l'acide soit neutralisé;
- À l'aide du « Coiled Tubing », déplacer le mélange d'eau et d'acide neutralisé hors du puits;
- Déplacer l'eau avec de l'azote à l'aide du « Coiled Tubing »;
- Disposer de l'eau neutralisée dans un site autorisé;
- Amorcer le test de production du puits.

Le nettoyage à l'acide contribue à dissoudre les matières carbonatées qui obstruent les fractures naturelles existantes et permet aux fluides de la formation de couler plus librement dans le puits.

L'on demande à quelle étape est rendu le projet. M. Houle répond qu'ils ont acidifié il y a deux jours, hier et la journée même ils ont injecté de l'eau et de l'azote et qu'ils sont à récupérer l'eau acide qui est sortie du puits. Le procédé d'injecter de l'eau et de l'azote sera repris dans les jours à venir jusqu'à ce qu'ils récupèrent de l'huile propre. L'eau acidifiée est traitée de la même façon que la boue de forage, c'est-à-dire entreposée à un endroit sécuritaire autorisé.

5. QUESTIONS DES MEMBRES DU COMITÉ

Ce point a été traité lors de la présentation de M. Houle.

6. RETOUR SUR LA DERNIÈRE RENCONTRE :

6.1 Lecture et suivi du compte rendu de la réunion du 25 août 2015 à Gaspé

Il est convenu de ne pas faire lecture du compte rendu puisqu'il a déjà été lu par les membres du comité avant la rencontre. Le compte rendu est jugé conforme aux discussions du 25 août 2015. Aucune modification ou ajout n'y est apporté.

Quelques points qui pourraient être en suivi sont traités à l'ordre du jour de la présente réunion.

7. INTÉRÊT ET VIABILITÉ DU COMITÉ DE SUIVI

Monsieur Olivier Nolleau mentionne qu'à part les membres corporatifs, nommés d'office, il y a peu de membres citoyens intéressés à siéger sur le comité. Ce comité a été créé pour une plus grande transparence du projet, mais avec le temps qui passe l'intérêt de la population n'y est plus.

Wayne Ste-Croix fait le constat que pour un projet qui a soulevé autant de controverse (chicanes de famille et entre amis), quand vient le temps de faire le suivi et que l'on se rend compte que tout fonctionne bien, les gens qui n'étaient pas pour le projet ne veulent pas faire partie du comité puisque c'est une poursuite des travaux déjà commencés. Par contre, les gens qui sont pour le projet veulent voir si le projet se réaliser.

Jean-François Belleau mentionne qu'il y a quelques éléments qui font défaut au comité : l'absence d'officiers nommés (président, etc.) et que les rencontres sont toutes demandées par Pétrolia et non par les membres du comité eux-mêmes, c'est comme si le comité n'avait pas encore été créé. Il y a une incompréhension du rôle du comité.

Bruno Lachance souligne qu'il y a eu plusieurs lacunes lors du processus de nomination, dont la rapidité à créer ce comité de suivi, sans mission et objectifs définis, ce qui nuit au processus de mobilisation. Pour lui, une demande formelle publique comme un appel de candidatures serait un moyen efficace d'intéresser des citoyens à faire partie du comité de suivi puisque ce dernier aura un mandat clair.

Wayne Ste-Croix souligne qu'il y a deux étapes importantes à faire pour la poursuite du comité :

- 1) Déterminer le mandat et les objectifs de celui-ci;
- 2) Faire un appel de candidatures public.

Olivier Nolleau souligne qu'il y a des gens de partout dans le grand Gaspé qui pourraient être intéressés à participer à ce comité.

8. DEMANDE D'UN BAPE – SUIVI DES REPRÉSENTANTS DE LA VILLE

Ce point a est reporté à une autre réunion.

9. CRÉATION DU SITE INTERNET

Ce point a été discuté simultanément avec le point 10.

10. DISCUSSION SUR LES BUTS ET OBJECTIFS DU COMITÉ

Wayne Ste-Croix mentionne l'important de créer le mandat et les objectifs du comité.

Olivier Nolleau fait lecture du mandat et objectifs du comité de suivi du projet Anticosti et Ghislain Smith d'un exemple du même genre qui vient de Mines Malartic. Suite aux discussions, les membres apportent des changements. Ghislain Smith fera parvenir le

texte modifié à Diane Jalbert pour l'incorporer à la page d'accueil du site web du comité de suivi qui verra le jour prochainement.

Jocelyn Villeneuve mentionne qu'il serait important de créer un comité de sélection pour vérifier l'intérêt des candidats suite à l'appel de candidatures. Il est également mentionné que l'on souhaite avec un comité de suivi ayant une diversité de points de vue. Il est important que ce comité de sélection ne doit pas avoir de représentants de Pétrolia inc.

Suite aux nombreuses discussions, il en ressort que l'appel de candidatures doit paraître avant les Fêtes et être en vigueur jusqu'au 29 janvier 2016 (17 h), que les réunions se feront tous les trois mois, qu'il faut définir le nombre de personnes à inviter au comité et les critères pour faire la sélection.

Un autre point important qui ressort : le comité ne doit pas se limiter dans ses objectifs et mandat, mais doit être plutôt évolutif.

Olivier Nollet propose la création de pages web qui présentera le comité de suivi. Wayne Ste-Croix renchérit en mentionnant que l'on doit y mettre le mandat et les objectifs, une adresse courriel générale, une présentation des membres du comité, y insérer les comptes rendus des réunions et parler de l'appel de candidatures. Le but de l'appel de candidatures est d'accueillir au comité 3 autres membres citoyens, ce qui fera un total de 5 avec les 2 déjà sur celui-ci.

Il est mentionné également la parution d'un communiqué de presse concernant cet appel de candidatures afin d'informer la population des postes à combler au sein du comité et de laisser la chance à toute personne intéressée par celui-ci.

Finalement, il est convenu que c'est la Ville de Gaspé qui sera responsable de la parution de l'appel de candidatures. Les candidats devront faire parvenir une lettre, par courriel à l'adresse du comité de suivi, mentionnant leur intérêt à faire partie du comité de suivi. Les candidats recherchés doivent avoir différents points de vue sur le dossier.

Suite à la fermeture de l'appel de candidatures, soit la première semaine de février, les membres du comité se réuniront pour faire une sélection. Les candidats retenus seront rencontrés la première semaine de mars. Le comité enverra une invitation un mois à l'avance pour leur permettre de se disponibilité afin d'assister à cette rencontre.

11. AUTRES SUJETS

Aucun sous-point n'a été traité à ce point de l'ordre du jour.

12. DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

Ce point n'a pas été discuté.

13. CLÔTURE DE LA RENCONTRE

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion se termine à 21 h 35.